

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : **Master 1 SSSATI**
Enseignant responsable : **Denis JAOUEN**

Durée de l'épreuve : **2 heures**
Documents autorisés : **aucun**

UEC T810SC- : Approfondissement des connaissances professionnelles
EC T810SC1 : Marketing et communication

Sujet :

Suite à l'ouverture d'un nouveau point de vente à Draguignan, vous êtes chargé de développer les ventes sur la région (annexe 1), de la gamme des produits (annexe 2) :

- Bic windsurf
- Open Bic
- Bic sup
- Bic boats
- Bic kayaks

Que se soit auprès **des particuliers** ou des **acteurs du milieu des sports et loisirs du secteur Sud-est**. Sur cette zone notamment avec le parc naturel du Verdon, la Durance et la cote d'azur, plusieurs cibles potentielles s'offrent à vous.

A. QUESTIONS de marketing opérationnel (sur l'étude de cas) :

Vous devez proposer un plan d'action intégrant

- Les différentes cibles potentielles, en rapport avec vos produits, et en sortir les prioritaires (argumentez votre choix)
- Exposez les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour constituer un fichier client pour le magasin de Draguignan.
- Proposez des actions de marketing direct, permettant de toucher les diverses cibles

B. QUESTIONS Théoriques sur le marketing (déconnectées du cas de l'étude):

1. Quels sont les 2 principes importants qui doivent guider vos actions marketing ?
2. Pour vous qu'est ce qu'un marché au sens large ?
3. Quels sont les 2 moments les plus difficiles à estimer dans la courbe de vie d'un produit ?
4. Quelles sont les 4 étapes de réactions normales d'un individu face à un outil publicitaire efficace ?

5. L'analyse stratégique marketing vous amène à détailler quelles facettes de l'entreprise:

- Sur l'aspect externe à l'entreprise
- Sur l'aspect interne à l'entreprise

Quelles données importantes ces analyses doivent vous donner pour la suite du développement de l'entreprise ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session – 2^{ème} Semestre

Année d'études : **M1 SSSATI**
Enseignant responsable : **JAOUEN Denis**

Durée de l'épreuve : **2 heures**
Documents autorisés : **aucun**

UEC T810SC- : Approfondissement des connaissances
EC T810SC2 : Gestion des équipements sportifs

Sujet

1 - En fonction du bilan et du compte de résultat fournis, donnez les réponses et ratios suivants :

- 1) Quelles sont les activités de cette entreprise ?
- 2) Quelle est la marge commerciale brute sur leur activité ?
- 3) Quel est le pourcentage des charges générales globales de fonctionnement de l'entreprise par rapport au chiffre d'affaires ?
- 4) Quel est le pourcentage de la masse salariale par rapport au chiffre d'affaires ?
- 5) Donnez le résultat chiffré du solde intermédiaire de gestion de la partie exploitation de l'entreprise pour cette année?
- 6) Cette entreprise est elle endettée ?
- 7) Combien de type de dotations peut-on trouver dans un compte de résultat ?
- 8) Donnez leurs hauteurs pour cet exercice ?
- 9) Combien de type de reprises peut-on trouver dans un compte de résultat ?
- 10) Donnez leurs hauteurs pour cet exercice ?
- 11) Cette entreprise a t'elle vendu du matériel d'occasion ?
- 12) Si oui a t'elle réalisée une moins-value ou une plus-value ? De quel montant ?
- 13) Quel est son résultat annuel ?
- 14) Quels est l'état de vieillissement de la totalité de ses immobilisations corporelles ?
- 15) De quelle liquidité disponible rapidement, dispose cette entreprise ?

- 16) Donnez vos commentaires sur les résultats globaux de cette entreprise au vue du compte de résultat et du bilan ?
- 17) Calculez la capacité d'autofinancement. A quoi sert la CAF dans une entreprise ?
- 18) Pourquoi faut-il surveiller le besoin en fond de roulement dans une entreprise ? Que représente-t-il pour vous ? Calculez le pour l'année 2008 !
- 19) Calculer le fond de roulement pour l'année 2008. Que représente-t'il pour vous ?

2 - Seuil de rentabilité

Voici des charges à classer :

Charges de carburant : 2500 €
Salaire du directeur (100% en situation administrative) : 38000 €
Assurances : 2000 €
Fournitures d'entretien courant:4000 €
Salaires du personnel saisonnier : 3000 €
Publicité : 3000€
Diverses charges de structures (énergies, loyer, etc..) : 10000 €
Chiffre d'affaire 150000 €
Achats consommés 5000 €

Quels sont les seuils de rentabilité, marge de sécurité, et indice de sécurité de cette structure ?

3 - L'amortissement du matériel

Vous êtes le directeur d'une association de prestations de services avec de multiples activités. Voici vos derniers investissements :

- Vous avez acheté 1 voiture utilitaire pour une valeur de 9000 € HT
Vous amortissez sur 5 ans en linéaire (achat le 25 JUILLET 2012). Votre association n'est pas assujettie à la TVA. La TVA est de 19.6%.
- Vous envisagez d'acheter un minibus au 1^{er} Juillet 2013 pour une valeur de 29900 Euros TTC. Quelle durée d'amortissement linéaire choisir (en années) pour ne pas dépasser 1600 euros d'amortissement pour cette unité en 2013, mais pour s'en rapprocher le plus possible ?
 - 1) Donner le tableau des amortissements de ces unités et leur valeur nette comptable à la fin de chaque année, entre 2012 et jusqu'à la dernière année d'amortissement de ces unités.
 - 2) Quelle serait la dotation aux amortissements totale de l'année 2013, pour ces investissements ?
 - 3) Vous anticipez sur la vente de votre matériel d'occasion
 - Quel sera le prix de vente minimum du minibus acheté en 2013 après le fonctionnement de l'année 2017 ?

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 12 31/12/2008		Exercice N-1 31/12/2007		Exercice N/N-1	
	Brut	Provisions et Pertes	Net	Net	Evans	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de reclassement						
Concession, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Amortissements et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	200 262	125 634	629	64 692	9 977	15,43
Installations techniques Matériel et outillage	69 379	34 141	3 677	13 130	2 108	6,36
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Amortissements et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Crédits rattachés à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL I						
ACTIF IMMOBILISE						
ACTIF CIRCULANT						
Comptes de liaison						
TOTAL II						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production						
En-cours de production de produits finis						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES (3)						
Crédites clients	4 102		4 102	13 434	-9 332	-69,47
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument de trésorerie	145 893		145 893	113 905	31 988	28,08
Disponibilité	890		890	668	223	33,33
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL III						
Comptes de Régularisation						
Charges à reporter sur plusieurs exercices (1)						
Primes de remboursement des obligations (1)						
Ecarts de conversion actif (1)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)						

En Euros

(1) Poste de liaison
(2) Poste de liaison
(3) Poste de liaison

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 12 31/12/2008		Exercice N-1 31/12/2007		Exercice N/N-1	
	Brut	Provisions et Pertes	Net	Net	Evans	%
Fonds propres						
Fonds associés sans droit de reprise						
Ecarts de réévaluation						
Réserves :						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau						
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficit)						
Autres fonds associés						
Fonds associés avec droit de reprise :						
Apports						
Laps et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financiers						
Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
Provisions réglementées						
Droit de propriété						
TOTAL I						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS						
Comptes de liaison						
TOTAL II						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources						
TOTAL III						
DETTES (1)						
Emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
Emprunts et dettes financières						
Avances et acomptes reçus sur opérations en cours						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 979		4 979	5 103	-124	-2,43
Dettes fiscales et sociales	10 697		10 697	13 042	-2 345	-18,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						
Instrument de trésorerie						
Produits constatés d'avance						
TOTAL IV						
Comptes de Régularisation						
Ecarts de conversion passif (1)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)						

En Euros

(1) Poste de liaison
(2) Poste de liaison
(3) Poste de liaison

COMpte DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	Exercice N-1	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	189 393	167 116	22 274	13 33		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production annulée						
Production immobilisée	29 009	25 227	3 782	14,99		
Subventions d'exploitation	18 699	17 676	-1 977	-11,18		
Revenus sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Charges	1 694	1 550	344	22,19		
Coût-amort	3	3	-1	-24,71		
Autres produits						
TOTAL I						
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	63 222	53 972	9 251	17,14		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 739	5 023	-1 285	-25,58		
Salaires et traitements	92 534	89 496	3 038	3,37		
Charges sociales	29 215	27 632	1 583	5,73		
Dépenses aux amortissements et provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (3)	2 898	2 181	707	32,42		
TOTAL II						
QUOTIES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte rattachée (III)						
Parts supportées ou bénéficiaires transférées (IV)						

(1) Valeur pondérée d'après le nombre de titres en circulation
(2) Valeur d'après le nombre de titres en circulation

Bilan

COMpte DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	Exercice N-1	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 723	1 985	837	48,42		
Revenus sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dépenses aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	507	18 199	507	23,86		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 542		22 542			
Revenus sur provisions et transferts de charge						
TOTAL VII						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	108	887	108	96,28		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 741		1 741			
Dotations exceptionnelles sur provisions et aux provisions	306		306			
TOTAL VIII						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+II+V+VII)						
TOTAL DES CHARGES (III+IV+VI+VIII)						
SOLDE INTERMEDIAIRE						
RESULTAT D'EXPLOITATION (X)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL RESULTAT (XI)						
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à refaire sur ressources affectées						

Bilan

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : **M1 SSSATI**
Enseignant responsable : **Jacques FIALAIRE**

Durée de l'épreuve : **2 heures**
Documents autorisés : **oui**

UEF T88SSC- : Contextes réglementaires et services sportifs
EC T88SSC1 : Droit et administration territoriale du sport

Sujet :

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants :

1. Commentaire de texte

Commentez ce texte tiré d'un manuel de droit du sport (Frédéric Buy, Jean-Michel Marmayou, Didier Poracchia, Fabrice Rizzo, *Droit du sport*, LGDJ, 3^e éd., 2012, p.94) :

« Selon l'article L.100-2 du code du sport, les collectivités territoriales contribuent, au même titre que l'Etat, les associations, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales, à la promotion et au développement des activités physiques et sportives. Elles apportent en outre leur concours à l'Etat, aux associations et aux fédérations sportives pour assurer le développement du sport de haut niveau ».

2. Fiche de jurisprudence

Vous composerez une fiche de jurisprudence à partir du jugement suivant :

Conseil d'Etat
statuant
au contentieux

N° 258660

Mentionné dans les tables du recueil Lebon
2EME ET 7EME SOUS-SECTIONS REUNIES

M. Stirn, président

Mlle Sophie Liéber, rapporteur

Mme de Silva, commissaire du gouvernement

SCP VIER, BARTHELEMY, MATUCHANSKY, avocats

lecture du mercredi 18 mai 2005

Vu la requête sommaire et le mémoire complémentaire, enregistrés les 18 juillet et 17 novembre 2003 au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat, présentés pour M. Florent X,

demeurant ... ; M. X demande au Conseil d'Etat :

1°) d'annuler la décision du 28 avril 2003 par laquelle le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage a prononcé à son encontre une sanction lui interdisant de participer pour une durée de six mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française de cyclisme ;

2°) de mettre à la charge de l'Etat la somme de 3 000 euros au titre de l'article L. 761 1 du code de justice administrative ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 3611 1 à L. 3634 5 ;

Vu le décret n° 2000-274 du 24 mars 2000 ;

Vu les décrets n° 2001 35 et 2001 36 du 11 janvier 2001 ;

Vu le code de justice administrative ;

(...)

Considérant qu'aux termes de l'article L. 3634 2 du code de la santé publique : « En cas d'infraction aux dispositions des articles L. 3631 1, L. 3631 3 et L. 3632 3, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage exerce un pouvoir de sanction (...) » ; que l'article L. 3631 1 du même code dispose : « Il est interdit, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer : - d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ; - de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies. Les substances et procédés mentionnés au présent article sont déterminés par un arrêté des ministres chargés de la santé et des sports » ; que l'arrêté interministériel du 27 mars 2002, pris en application de ce dernier alinéa, en vigueur à la date du contrôle litigieux, autorisait, au III de son annexe, les injections locales et intra-articulaires de glucocorticostéroïdes « dans le cas d'une nécessité médicale » ; qu'aux termes du 3° alinéa de l'article L. 3622 3 du code de la santé publique : « S'il prescrit des substances ou des procédés dont l'utilisation est, aux termes du même arrêté, compatible sous certaines conditions avec la pratique sportive, le praticien informe, par écrit, l'intéressé de la nature de cette prescription et de l'obligation qui lui est faite de présenter l'acte de prescription à tout contrôle » ;

Considérant que, si les dispositions précitées du III de l'arrêté interministériel du 27 mars 2002 imposent aux sportifs de n'utiliser des glucocorticostéroïdes que sous forme d'injections locales ou intra-articulaires et qu'en cas d'une nécessité médicale, elles n'ont pas pour objet et ne sauraient avoir légalement pour effet de leur imposer aussi, sous peine de sanction, de déclarer l'utilisation de ces substances lors de tout contrôle antidopage ; que, si la disposition précitée de l'article L. 3622 3 prévoit que le médecin doit informer le sportif auquel il prescrit une substance dont l'utilisation peut être compatible avec la pratique sportive sous certaines conditions, de l'obligation de présenter la prescription lors des contrôles, cette disposition ne prévoit cependant pas que la méconnaissance de cette obligation expose l'intéressé à une sanction ; qu'ainsi, la seule circonstance que M. X n'ait pas signalé, lors du contrôle antidopage dont il a fait l'objet le 15 août 2002, avoir utilisé, sous forme d'injection locale, huit jours avant la compétition, un médicament contenant de la bétaméthasone, substance de la classe des glucocorticostéroïdes, n'était pas de nature à justifier une sanction ; que, dès lors, la décision du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, fondée sur cette seule circonstance, est illégale ; que, par suite, M. X est fondé à en demander l'annulation ;

(...)

DECIDE :

Article 1er : La décision du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage du 28 avril 2003 est annulée.

Article 2 : L'Etat versera à M. X une somme de 3 000 euros au titre de l'article L. 761 1 du code de justice administrative.

Article 3 : La présente décision sera notifiée à M. Florent X, à la Fédération française de cyclisme, au Conseil de prévention et de lutte contre le dopage et au ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *Master 1 SSSATI*
Enseignant responsable : *Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *2 heures*
Documents autorisés : *aucun*

UEC T88SSC- : Contextes réglementaires et services sportifs
EC T88SSC2 : Sociologie et organisation territoriale du sport

Sujet :

Dans un texte portant sur les « politiques culturelles » propres à l'échelle territoriale nationale, Vincent Dubois écrivait en 1998 :

« Analyser la construction d'une catégorie d'intervention permet de s'interroger sur la production et la diffusion des manières étatiques de voir. C'est autrement dit soumettre à l'épreuve empirique le postulat selon lequel l'un des pouvoirs majeurs de l'État est de produire et d'imposer des catégories de penser¹. »

En impliquant nécessairement dans votre introduction le tout premier article du Code du sport rappelé ci-dessous, vous vous attacherez à montrer de manière sociologiquement argumentée en quoi l'analyse de la construction du sport comme « catégorie d'intervention » de l'État constitue une « épreuve empirique » qui permet d'objectiver, au sens de Vincent Dubois, les « manières étatiques de voir » le sport.

Annexe :

Code du sport - Article L 100-1 (extraits)

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale.

Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général.

1. DUBOIS, Vincent. « Politique culturelle : le succès d'un catégorie floue », in KALUSZYNSKI, Martine & WAHNIK Sophie (dir.), *L'État contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 181.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *MASTER 1 SSSATI*
Enseignant responsable : *Cédric RICHET*

Durée de l'épreuve : *2 h*
Documents autorisés : *aucun*

UEC T89SSC- : Contexte, environnement et services sportifs
EC T89SSC1 : Sport et développement des territoires

En charge d'un projet d'aménagement et/ou de développement d'un territoire par le sport, à quelles analyses procéderiez-vous pour en évaluer la faisabilité, la mise en œuvre et/ou l'impact ?

En choisissant un objet particulier et en situant l'échelon territorial concerné, convoquez les concepts sociologiques permettant de prendre la mesure des enjeux correspondants, lesquels auront été mis en perspective avec les dispositifs institutionnels réglementant l'action publique dans ce domaine.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session - 2^{ème} Semestre

Année d'études : Master 1 SSSATI
Enseignant responsable : Marc Berjon

UEC T89SSC : Contexte, environnement et services sportifs
EC T89SSC2 : Sport, expertise et développement de projets

Sujet :

Contexte

« Le Maire de Jolieville, ville centre de 10 000 habitants d'une communauté de communes de 19 000 habitants comptant 10 communes qui ne dispose pas de compétence sportive, a inscrit dans son programme électoral la construction d'une piscine. Ce nouvel équipement viendrait compléter la salle omnisport et les deux terrains de foot présents, et répondrait, notamment, à une attente du club de natation dont le siège est sur la commune mais qui se trouve dans l'obligation d'utiliser la piscine de Chanceville, située à 20 km et qui ne fait pas partie de la Communauté de Communes. Le projet sportif ambitieux du club (le Président a évoqué l'accueil de compétition, le développement d'un club de plongée) et la prise en compte des attentes d'autres publics potentiels, notamment les deux écoles, le collège situé à proximité, l'arrivée de nouvelles populations sur les trois nouveaux lotissements prévus avant la fin du mandat, seront autant d'éléments à intégrer à la réflexion. le Maire souhaite obtenir une note synthétique sur le sujet.

Vous allez donc rédiger cette note exposant:

- Les arguments qui peuvent venir confirmer l'utilité de cette piscine,
- Les risques qu'un tel équipement peut représenter pour la commune,
- Les enjeux et les objectifs qui peuvent y être rattachés,
- Les questions préalables à se poser avant le démarrage de l'opération,
- Les aides financières à envisager
- Les grandes étapes nécessaires à la construction de cet équipement.»

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *Master 1 SSSATI*
Enseignant responsable : *Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *2 heures*
Documents autorisés : *Notes de TD*

UEF T87SSC-: Techniques et méthodes en sciences sociales
EC T87SS1 : Techniques de traitement des données quantitatives

Ce sujet comporte deux pages

Le sujet suivant sera traité en utilisant la base de données « Accidents de sport » fournie par l'enseignant via le Web Mail. Merci de lire très attentivement les consignes données avant de commencer les exercices. Il convient de les réaliser dans l'ordre indiqué pour ne pas se perdre.

- 1) Ouvrez le Web Mail de l'Université de Nantes. Récupérez la base de données de l'enquête « Accidents de sport » dans votre boîte de réception de courrier électronique (à votre adresse@etu.univ-nantes.fr) puis copiez-la sur le « bureau » du poste de travail.
- 2) Ouvrez le logiciel Modalisa[®] et chargez la base de données copiée par « lecture de sauvegarde »
- 3) Produire la série de tris à plat des variables 1 à 23. L'enregistrer sur le bureau au format « texte » sous votre NOM Prénom (NOM Prénom.TXT). Ce document sera à imprimer et à remettre dans la copie double anonymisée en fin d'épreuve).
- 4) Ouvrez un document « Open office CALC », nommez-le par votre NOM prénom et enregistrez-le sur le « bureau » du poste de travail.
- 5) Recodez la variable « texte » n° 15 avec les nouvelles modalités suivantes :
1 Sport individuel / 2 Sport collectif / 3 Sport de combat / 4 Sport de raquette / 5 Sport de conduite d'engin (cyclisme, surf, aviron...) / 6 Autre sport ou situation.
Editez ensuite le tri à plat correspondant et copiez le tableau sur le document CALC ouvert.
- 6) Recodez la variable « numérique » n° 62 en quatre modalités aux effectifs +/- égaux.
Editez ensuite le tri à plat correspondant et copiez le tableau sur le document CALC ouvert.
- 7) Recodez la variable n° 61 avec les trois nouvelles modalités suivantes :
1 Non compétiteur (ou non informé) / 2 Compétiteur de niveau inférieur à régional /
3 Compétiteur de niveau régional ou supérieur.

8) Constituez ensuite deux « sous-populations », l'une constituée de filles, l'autre de garçons.

9) En mobilisant la variable n° 61 recodée tel qu'indiqué au point 7 du sujet, vous produirez de 2 à 4 tris croisés de votre choix avec pour intention de répondre à cette première question :

Il y a-t-il une relation statistique entre niveau de compétition et accidents de sport ?

Copiez successivement tous les tableaux produits sur le document CALC.

10) En reprenant à votre libre choix l'un des tableaux croisés produits, vous en opérez une décomposition par sous-populations selon le sexe de l'enquêté. Les deux tableaux (Filles / Garçons) sont à copier sur le document CALC.

Vous répondrez alors à cette seconde question :

La relation statistique établie sur la population totale se trouve-t-elle modifiée ou non par la prise en compte du sexe des enquêtés ?

- Les réponses aux deux questions posées seront fournies à la suite des tableaux statistiques sur le document CALC.

- Chaque tableau devra faire l'objet, au dessus, d'un titre explicite.

Une fois l'ensemble des opérations achevées, le document CALC sera également imprimé et remis dans la copie double anonymisée en fin d'épreuve.

Les deux documents sont également à envoyer par voie électronique via le Web Mail de l'Université à : gildas.loirand@univ-nantes.fr

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session – 2^{ème} semestre

Année d'études : *Master 1 SSSATI*
Enseignant responsable : *B. Viaud*

Durée de l'épreuve : *1 heure 30*
Documents autorisés : *aucun*

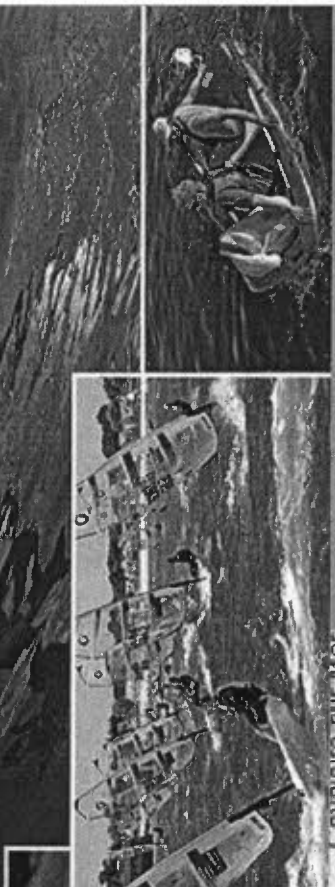
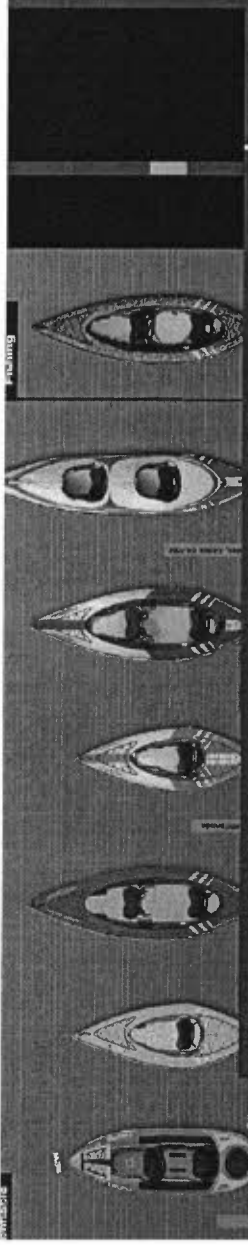
UE T87SSC- : Outils, méthodes, techniques et professionnalisation
EC T87SS2- *Techniques de recueil de données qualitatives*

Sujet :

« Nous sommes des nains assis sur des épaules de géant ». C'est de cette manière que Bernard de Chartres rappelait en son temps, dès le XIII^e siècle, la nécessité pour les penseurs de s'appuyer sur les travaux de leurs prédécesseurs. Métaphore utile pour penser les avancées de la science (voir plus loin) tout en les inscrivant dans une dimension cumulative (voir plus loin, grâce à...).

Mais ce qui caractérise en propre la recherche scientifique, c'est l'insatiable curiosité de ceux qui la vivent. Les traditions de pensées ne s'expriment qu'à travers la volonté des chercheurs contemporains de montrer quelque chose d'inédit sur un objet traité par d'autres.

Dans cette optique, montrez en quoi la spécificité du regard que vous entendez poser est en mesure de questionner de manière innovante votre objet d'étude.



COLORE:

Longueur	3,20 m
Poids	10,5 kg
Poids max	100 kg
Capacité	2 personnes
Matériau	Composite



Cavalaire-sur-Mer

Le Lavandou

Hyères

Toulon

Bandol

La Croisette

Concepteur : Gilles VINOT – CCI Haute-Saône

BIC Sport, leader des sports de glisse "eau"

Bic, un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, fabrique depuis plus de 50 ans, des produits tout à la fois innovants et populaires.

En 1979, le baron Bich, fondateur du groupe rachète Tabur Marine, localisée à Vannes qui deviendra Bic Marine puis Bic Sport en 1985.

L'objectif était de diversifier l'activité du groupe vers un sport grand public. La planche à voile était alors en plein essor.

La filiale du groupe Bic hérite du savoir-faire de Tabur en matière de fabrication d'objets plastiques. En 1980, 80 000 planches à voile sortaient du site de production de Vannes.

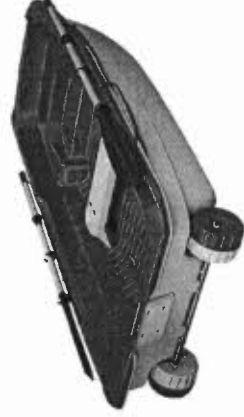
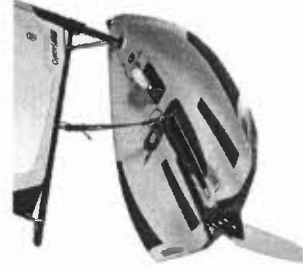
L'entreprise, qui a racheté la marque Tiga en 1994, devient un acteur majeur sur le marché de la planche à voile.

Pourtant, après l'âge d'or des années 80, le marché de la planche à voile s'essouffle et Bic Sport choisit d'élargir son activité au surf en 1994 puis au kitesurf (rachat de Takoon en 2002) et au kayak dans les années 2000.

Chez Bic Sport, la stratégie d'innovation et le rôle du design varient suivant les gammes de produits : des améliorations produits aux nouveaux concepts, l'offre est sans cesse optimisée.

Le design a donc pris une place spécifique dans le processus de conception et l'entreprise renouvelle régulièrement sa collaboration avec des designers.

Bic Sport, qui emploie aujourd'hui 150 personnes, est distribuée dans 65 pays et génère un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros.

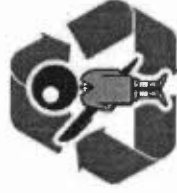


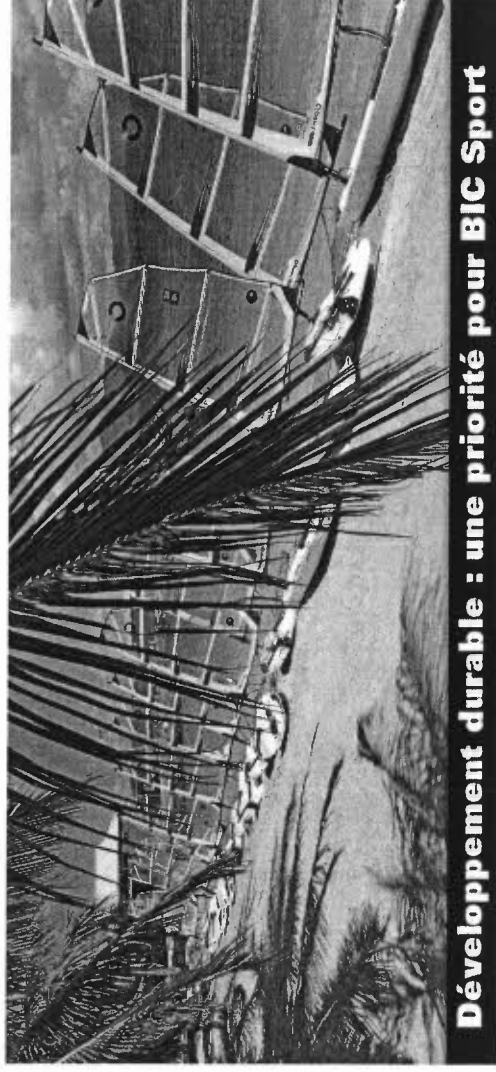


Leader mondial de la planche à voile pendant plus de 20 ans, BIC Sport s'est diversifiée au cours des 20 dernières années dans les secteurs du surf, du kayak, du dériveur pour enfants et utilise aujourd'hui ce savoir faire unique pour lancer une large gamme de Stand Up Paddle. Ce nouveau sport de glisse colle plus que jamais aux valeurs de simplicité et d'accessibilité qui ont fait le succès de la marque.

BIC Sport est aujourd'hui le spécialiste international des sports d'eau. Précurseur du surf et du SUP industriel et référence dans le monde très exigeant des surfeurs, BIC Sport est également un des leaders européens sur le marché du kayak sit-on-top avec des produits très novateurs qui ont obtenu plusieurs prix du design. Sur le terrain de la compétition, BIC Sport est à l'origine d'une nouvelle pratique sportive dans le Windsurf, pour les jeunes avec la Techno 293 One Design, qui connaît une croissance forte depuis plusieurs années. BIC Sport a créé la même dynamique dans le dériveur pour enfants où le très innovant O'pen BIC a relancé la pratique du dériveur chez les jeunes.

DEVELOPPÉ
& PRODUIT
EN FRANCE





BIC Sport fabrique des produits de glisse depuis plus de 30 ans et bien avant que l'écologie soit à la une des médias, l'environnement était un critère pour la conception, la production et la gestion de la fin de vie des produits BIC Sport. L'usine a mis en place un système de management de l'environnement l'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue. BIC travaille à réduire les impacts environnementaux de l'activité de fabrication en optimisant : les consommations de ressources (de matière, d'eau, d'énergie), les émissions de gaz à effet de serre et la production de déchets. De plus, l'unité de production étant implantée en France, tous les produits sont fabriqués dans le strict respect de la réglementation européenne sur les conditions de travail.

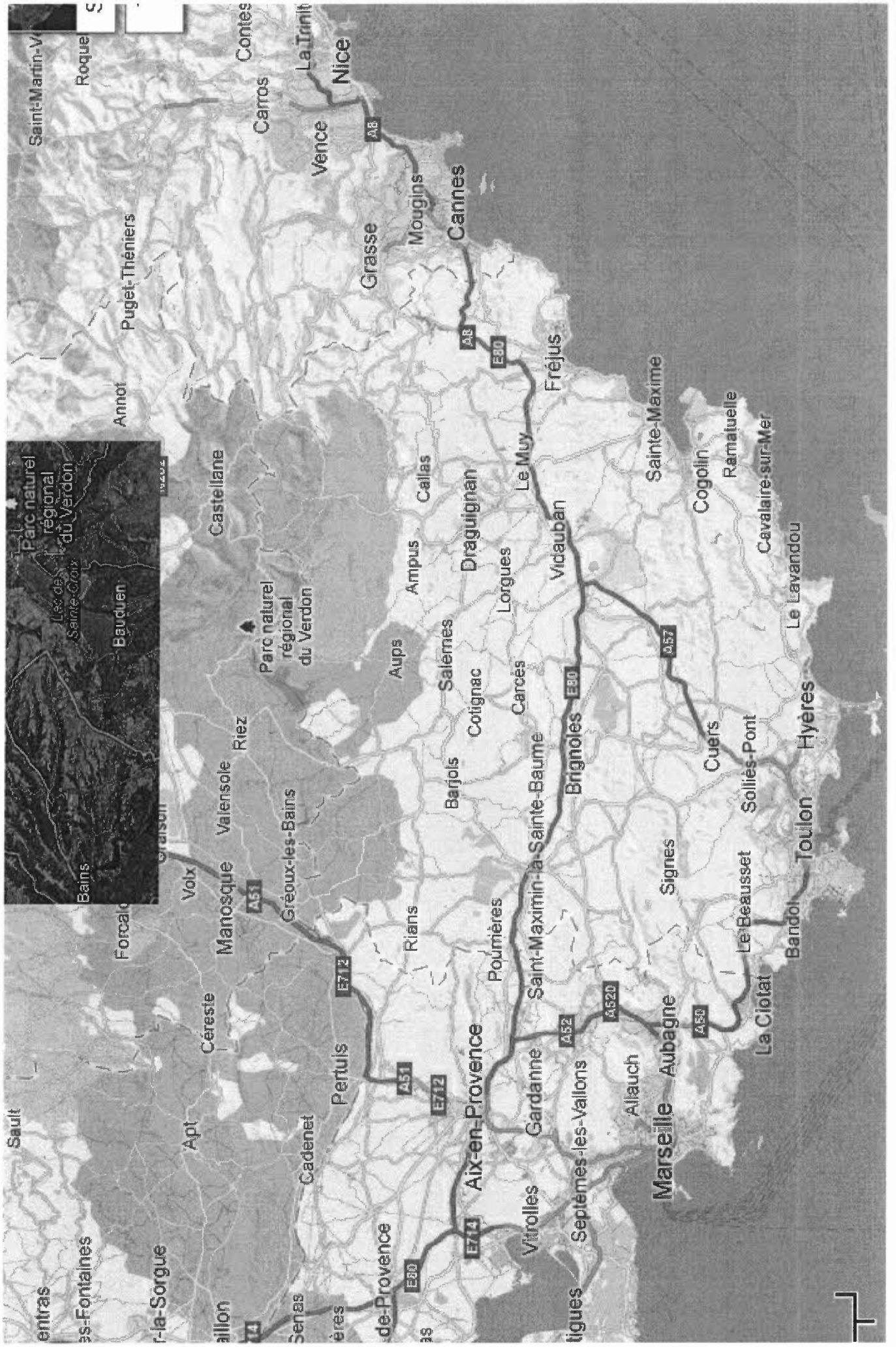


Annexe 1

○



La Durance



Données sur le tourisme dans la région PACA

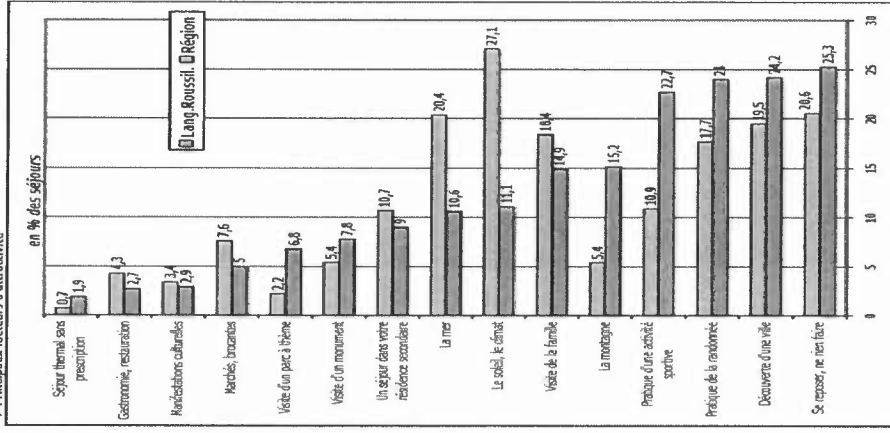
60% des visiteurs se concentrent sur les 2 mois d'été (juillet et août) soit entre 330.000 et 360.000 visiteurs.

- Ainsi en jour de pointe, on obtient près de 6.500 visiteurs
- 30% des visiteurs viennent en avant saison (avril à juin), soit entre 160.000 et 180.000 visiteurs

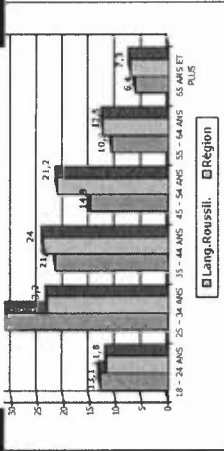
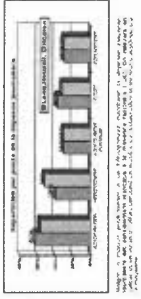
3.9 FACTEURS D'ATTRACTIVITE

(Base loisirs/vacances)

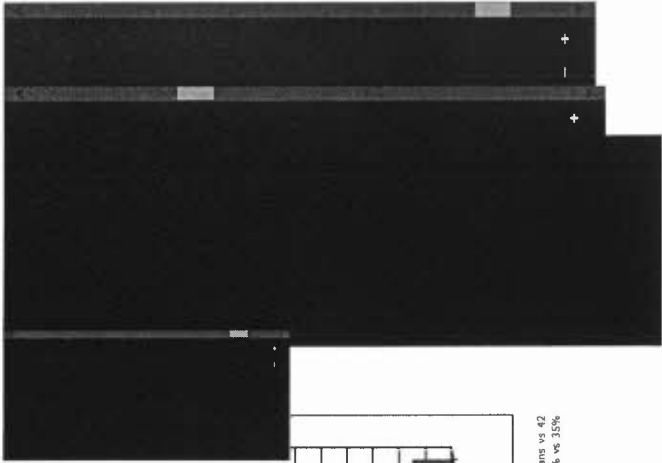
=> Principaux facteurs d'attractivité



➤ 10% des visiteurs viennent en arrière saison (septembre à novembre) soit entre 55.000 et 60.000 visiteurs.



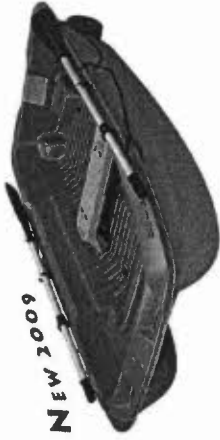
La clientèle languedocienne est plus jeune que l'ensemble des clientèles (39 ans vs 42 ans). En effet près d'un touriste sur deux est âgé de moins de 35 ans (46,2 % vs 35% pour la région).





BIC BOATS

245



NEW 2009

**SOLO 39 KG
TRASPORTA 3 PERSONE**

COLORI:



Modello	Capacità	Prezzo	Caratteristiche	Accessori	Garanzia
Gonfiabile	3,30m 4,10m 4,70m	200kg 250kg 300kg	2 sedili 2 sedili 3 sedili	Gonfiabile Gonfiabile Gonfiabile	2 anni
100W	3,30m 4,10m 4,70m	200kg 250kg 300kg	1 sedile 2 sedili 3 sedili	Gonfiabile Gonfiabile Gonfiabile	2 anni
117	3,30m 4,10m 4,70m	200kg 250kg 300kg	1 sedile 2 sedili 3 sedili	Gonfiabile Gonfiabile Gonfiabile	2 anni
117F	3,30m 4,10m 4,70m	200kg 250kg 300kg	1 sedile 2 sedili 3 sedili	Gonfiabile Gonfiabile Gonfiabile	2 anni
Fishing	3,30m 4,10m 4,70m	200kg 250kg 300kg	1 sedile 2 sedili 3 sedili	Gonfiabile Gonfiabile Gonfiabile	2 anni

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : *Master 1 SSSATI*
Enseignant responsable : *Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *2 heures*
Documents autorisés : *Notes de TD*

UEF T87SSC- : Outils, méthodes, techniques et professionnalisation
EC T87SSC1 : Techniques de traitement des données quantitatives

Ce sujet comporte deux pages

Le sujet suivant sera traité en utilisant la base de données « Accidents de sport » qui est à récupérer à votre adresse électronique sur le web-mail de l'Université de Nantes (courrier de Gildas Loirand en date du 7/06/2013). Merci de copier le fichier livré en PJ sur le bureau de l'ordinateur avant de démarrer le travail demandé.

- 1) Ouvrez le logiciel Modalisa[®] et chargez la base de données copiée sur le bureau par « lecture de sauvegarde »
- 2) Produire la série de tris à plat des variables 1 à 23. L'enregistrer sur le bureau au format « texte » sous votre NOM Prénom (NOM Prénom.TXT). Ce document sera à imprimer et à remettre dans la copie double anonymisée en fin d'épreuve).
- 3) Ouvrez un document « Open office CALC », nommez-le par votre NOM prénom et enregistrez-le sur le « bureau » du poste de travail.
- 4) Recodez la variable « texte » n° 15 avec les nouvelles modalités suivantes :
1 Sport individuel / 2 Sport collectif / 3 Sport de combat / 4 Sport de raquette / 5 Sport de conduite d'engin (cyclisme, surf, aviron...) / 6 Autre sport ou situation.
Editez ensuite le tri à plat correspondant et copiez le tableau sur le document CALC ouvert.
- 5) Recodez la variable « numérique » n° 62 en quatre modalités aux effectifs +/- égaux.
Editez ensuite le tri à plat correspondant et copiez le tableau sur le document CALC ouvert.
- 6) Recodez la variable n° 61 avec les trois nouvelles modalités suivantes :
1 Non compétiteur (ou non informé) / 2 Compétiteur de niveau inférieur à régional /
3 Compétiteur de niveau régional ou supérieur.
- 7) Constituez ensuite deux « sous-populations », l'une constituée de filles, l'autre de garçons.
- 8) En mobilisant la variable n° 61 recodée tel qu'indiqué au point 7 du sujet, vous produirez de 2 à 4 tris croisés de votre choix avec pour intention de répondre à cette première question :

Il y a-t-il une relation statistique entre niveau de compétition et accidents de sport ?

Copiez successivement tous les tableaux produits sur le document CALC.

9) En reprenant à votre libre choix l'un des tableaux croisés produits, vous en opérez une décomposition par sous-populations selon le sexe de l'enquêté. Les deux tableaux (Filles / Garçons) sont à copier sur le document CALC.

Vous répondrez alors à cette seconde question :

La relation statistique établie sur la population totale se trouve-t-elle modifiée ou non par la prise en compte du sexe des enquêtés ?

- Les réponses aux deux questions posées seront fournies à la suite des tableaux statistiques sur le document CALC.
- Chaque tableau devra faire l'objet, au dessus, d'un titre explicite.

Une fois l'ensemble des opérations achevées, le document CALC sera également imprimé et remis dans la copie double anonymisée en fin d'épreuve.

Les deux documents sont également à envoyer par voie électronique via le Web Mail de l'Université à : gildas.loirand@univ-nantes.fr

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session – 2^{ème} Semestre

Année d'études : M1 SSSATI
Enseignant responsable : **Matthew BEALL**

Durée de l'épreuve : 2h00
Documents autorisés : aucun

UEF T86SSC : Tronc Commun
EC T86SSC2 : Langues Etrangères

Sujet :

Write a short essay (250 words) to answer the question :

What is the socioeconomic profile of a typical fantasy sports player?
Talk briefly of the money spent on and generated by fantasy sports.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2012/2013

1^{ère} session, 2^{ème} semestre

Année d'études : **Master 1^{ère} année SSSATI**
Enseignant responsable : **Bruno PAPIN**

Durée de l'épreuve : **2 heures**
Documents autorisés : **tous documents**

UEF T86SSC- : Tronc Commun

EC T86SSC1 : Séminaires

Sujet :

Les différents intervenants professionnels ayant présenté leurs structures respectives et projets correspondants ont montré (parfois « à leur corps défendant ») combien la frontière entre science et croyance était tenue dans l'évocation des principes de management qui président à leur politique sportive ou stratégie d'organisation.

En vous appuyant sur vos acquis en formation SSSATI, montrez en quoi vous êtes capables de vous déprendre des présupposés et préceptes qui pourraient vous conduire à mener « à l'aveugle » des projets d'administration, de développement de territoire ou d'intégration de publics prenant les activités physiques et sportives comme support. À cette fin, faites l'analyse comparative et critique de deux structures ou projets de votre choix présentés au cours des séminaires. En partant des méthodes d'investigation évoquées (audits, entretiens, etc.), des instruments de mesure ou d'évaluation mis en place (normes ISO), des procédures adoptées (conventions, pactes), des actions réalisées (en termes de formation, d'animation, d'encadrement, de subventionnement, de promotion ou d'événementiel) et, le cas échéant, des transformations organisationnelles opérées, faites le lien entre les catégories de pensée mobilisées par les agents professionnels (les « valeurs ») et les institutions auxquelles elles renvoient.